

Communiqué de presse
Luxembourg, 3 février 2015

„Il est temps que l'industrie de la gestion d'actifs puisse se concentrer à nouveau exclusivement sur ses clients“, exige Marc Saluzzi, président de l'ALFI

« Le secteur des fonds d'investissement est d'une importance capitale pour la croissance économique. Après une phase caractérisée par une multitude de nouvelles réglementations, l'année 2015 devrait permettre aux gestionnaires d'actifs de ne plus se concentrer uniquement sur l'implémentation de ces réglementations, mais de mettre l'accent à nouveau exclusivement sur le service aux investisseurs. »

2014: une année très positive pour le Luxembourg

L'année 2014 a été une année historique pour le centre luxembourgeois des fonds d'investissement: Pour la première fois, les actifs nets sous gestion auprès des fonds d'investissement de droit luxembourgeois ont dépassé le seuil des 3.000 milliards d'euros. Après douze mois de croissance ininterrompue, le total des actifs des fonds domiciliés au Grand-Duché a atteint 3.095 milliards d'euros à la fin du mois de décembre. Plus de la moitié de cette croissance (52%) était imputable à l'afflux d'argent frais de la part des investisseurs.

Le Luxembourg pouvait consolider encore sa position comme premier centre de fonds d'investissement en Europe. Avec une part de 42% des afflux nets de nouveaux capitaux enregistrés par l'ensemble des fonds d'investissement réglementés européens jusqu'à la fin du mois de novembre, les placements effectués dans les fonds de droit luxembourgeois ont été deux fois plus élevés que ceux attirés par le centre de fonds d'investissement suivant. En 2013 déjà, le Luxembourg représentait 46% des ventes nettes réalisées par l'ensemble des fonds d'investissement réglementés européens – 53% de plus que son concurrent direct. « En plus, une centaine de nouveaux promoteurs de fonds en moyenne choisissent le Luxembourg pour y domicilier leurs fonds chaque année, notamment après l'introduction de la Directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM). Avec 183 gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs autorisés à l'heure actuelle, nous occupons la troisième place au niveau européen, derrière la Grande-Bretagne et la France », a expliqué le président de l'ALFI, Marc Saluzzi, à l'occasion de la conférence de presse traditionnelle de début d'année de son Association au Luxembourg.

« Après des années caractérisées par une multitude de nouvelles législations et réglementations – très coûteuses pour le secteur - il est temps maintenant que l'industrie de la gestion d'actifs puisse à nouveau porter toute son attention sur le service à ses clients », a dit Marc Saluzzi. « Les fonds d'investissement permettent aux individus de planifier leur sécurité financière à long terme, et ils profitent à l'économie en créant de nouveaux emplois. C'est pourquoi il est d'une importance primordiale qu'en 2015, le secteur de la gestion d'actifs n'ait plus à s'occuper de l'implémentation de nouvelles réglementations, mais qu'il puisse se concentrer sur sa propre croissance. »

Marc Saluzzi a souligné également le rôle clé que joue le secteur des fonds d'investissement dans la croissance économique. « Les fonds d'investissement mobilisent des capitaux d'investisseurs privés, institutionnels et publics. Ils constituent un lien essentiel entre investisseurs et entreprises, entre banques et agences étatiques à la recherche de moyens financiers. Les fonds d'investissement orientent les flux de capitaux d'un pays à l'autre, autour du globe. »

La fiscalité à nouveau à l'agenda en 2015

Au niveau international, l'introduction d'une taxe sur les transactions financières (Financial Transaction Tax – FTT) a fait son réapparition sur l'agenda. L'ALFI reste strictement opposée à cette taxe.

En ce qui concerne l'initiative de l'OCDE de limiter le transfert d'actifs et de bénéfices par les multinationales vers des juridictions fiscales attractives – un projet auquel le Luxembourg participe de manière constructive – l'ALFI voit de bonnes raisons de traiter tous les véhicules d'investissement créés sous forme d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) comme des résidents et de leur accorder le bénéfice des traités de non-double imposition afin d'éviter une double imposition injustifiée tant au niveau des fonds qu'au niveau des investisseurs.

Au niveau national, ALFI a déjà entamé des discussions avec le Gouvernement sur le statut fiscal des fonds d'investissement. Dans les mois à venir, il s'agit d'analyser en détail l'efficacité de la fiscalité des fonds d'investissement dans un contexte concurrentiel. L'amélioration de l'accès des fonds d'investissement aux conventions de non-double imposition ainsi que le positionnement du Luxembourg dans le domaine de la 'gestion passive' – en pleine croissance – constituent des éléments critiques de ces réflexions.

L'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement veut poursuivre sa croissance

L'ALFI voit des signes d'un risque croissant que certains pays essaient de protéger leurs marchés contre la concurrence étrangère. L'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement veut cependant continuer à s'étendre sur de nouveaux marchés, notamment au Brésil, au Mexique, en Australie et en Chine.

L'internationalisation progressive du Renminbi (RMB) – et le positionnement du Luxembourg comme centre offshore RMB – ainsi que le projet Shanghai Hong-Kong Stock Connect reliant les Bourses de valeurs de ces deux grandes villes chinoises nourrissent l'espoir de voir bientôt ouverture progressive du marché chinois des fonds d'investissement.

Après l'entrée en vigueur de la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (la *directive "AIFM"*), l'industrie luxembourgeoise de la gestion collective veut répliquer le succès qu'elle a eu avec les OPCVM dans le domaine des fonds alternatifs. A côté des 183 gestionnaires de fonds alternatifs agréés à l'heure actuelle, le nombre de 419 *Limited Partnerships* créés depuis l'introduction de cette structure légale en droit luxembourgeois est un indicateur clair et net du grand intérêt que portent les gestionnaires alternatifs au centre luxembourgeois des fonds d'investissement.

Dans sa stratégie de croissance, le secteur luxembourgeois des fonds d'investissement met l'accent notamment sur le développement de nouveaux produits et sur les investissements responsables. L'ALFI salue l'initiative de créer un cadre réglementaire pour les Fonds européens d'investissement de long terme (European Long-Term Investment Funds - ELTIFs). Ces fonds privés ont pour vocation exclusive de mettre à disposition des capitaux pour des investissements à long terme. Ces nouveaux produits se prêteraient avant tout pour le financement d'infrastructures dont le besoin ne cesse de croître.

Le centre luxembourgeois de fonds d'investissement veut également développer son infrastructure de marché avec comme but de servir dorénavant non seulement les fonds de droit luxembourgeois, mais également ceux domiciliés à l'étranger et de progresser ainsi d'un domicile de fonds vers un centre de service complet pour fonds d'investissement.

Plus d'informations:

Anna Přihodová

Communications Manager

Tel: +352 22 30 26 - 1

anna.prihodova@alfi.lu

A propos de l'ALFI

L'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) est l'organe représentatif du secteur des fonds d'investissement au Luxembourg. Créée en 1988, l'association représente plus de 1300 fonds domiciliés au Luxembourg, des sociétés de gestion et un large éventail de prestataires de services tels que des banques dépositaires, administrateurs de fonds, agents de transfert, distributeurs, cabinets d'avocats, consultants, experts en fiscalité, auditeurs et comptables, sociétés spécialisées en informatique et en communication. Le secteur luxembourgeois constitue le plus important domicile de fonds en Europe et occupe la première position mondiale dans la distribution transfrontalière de fonds. Les véhicules d'investissement domiciliés au Luxembourg sont distribués dans plus de 70 pays, notamment en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Suivez ALFI sur Twitter [@ALFI funds](#) ou rejoignez le [groupe ALFI sur LinkedIn](#).